

9 - Budget primitif 2020

Vu l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la Commission Finances;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2020. Elle propose un vote des crédits par chapitre, y compris les chapitres d'opération d'investissement selon l'article L.2312-2 du CGCT.

Section de Fonctionnement – Dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charge à caractère général	2 580 000,00
012	Charges de personnel	7 350 000,00
014	Atténuation de produits	1 060 000,00
65	Autres charges de gestion courante	540 000,00
66	Charges financières	225 000
67	Charges exceptionnelles	30 000
023	Virement à la section d'investissement	1 684 851
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	940 000
TOTAL		14 409 851

Section de Fonctionnement – Recettes

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de charges	120 000
70	Produits des services	1 030 000
73	Impôts et taxes	10 840 000
74	Dotations et participations	1 321 900
75	Autres produits de gestion courante	400 900
77	Produits exceptionnels	190 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	307 051
002	Résultat reporté de fonctionnement	200 000
TOTAL		14 409 851

Section d'Investissement – Dépenses

Chapitre/opérations	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	535 000
20	Immobilisations incorporelles	49 800
204	Subventions d'équipement versées	757 051
21	Immobilisations corporelles	1 109 935,67
201902	Salle des fêtes/gymnase	520 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	307 051
041	Opérations d'ordre patrimoniale	111 800

001	Résultat d'investissement reporté	1 649 055,67
	<i>Total des restes à réaliser</i>	<i>473 503,18</i>
	TOTAL	5 513 196,52

Section d'Investissement – Recettes

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves <i>Hors article 1068</i>	430 000
13	Subventions	100 000
16	Emprunts et dettes assimilés	0
021	Virement de la section de fonctionnement	1 684 851
040	Opérations d'ordre dotations aux amortissements	940 000
041	Opérations d'ordre patrimoniale	111 800
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	<i>1 864 526,62</i>
	<i>Total des restes à réaliser</i>	<i>382 018,90</i>
	TOTAL	5 513 196,52

La reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2019 (lignes 001, 002, et, 1068) fait l'objet d'une délibération à part. Ces montants, ainsi que le total des restes à réaliser, présentés en italique dans les tableaux ci-dessus, ne sont pas pris en compte dans les chapitres à voter.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Mme le Maire :

- ADOPTE les propositions budgétaires présentées par Madame Le Maire pour l'exercice 2020



RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2020

Séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2020

SOMMAIRE

Préambule	p.3
Les équilibres financiers du budget 2020	p.4
Présentation de la section de fonctionnement	p.5
Présentation des dépenses réelles de fonctionnement	p.5
Principales évolutions des dépenses de fonctionnement	p.6
Présentation des dépenses de fonctionnement par pôle	p.8
Présentation des recettes réelles de fonctionnement	p.9
Principales évolutions des recettes de fonctionnement	p.9
Présentation de la section d'investissement	p.12
Présentation des dépenses d'investissement	p.12
Présentation détaillée des dépenses d'équipement	p.13
Présentation des recettes d'investissement	p.16
Conclusion	p.17
Annexe	p.18
Détail des dépenses d'équipement 2020	

Préambule

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires.

Le sens de l'action municipale pour 2020 sera de poursuivre l'adaptation de la ville à l'évolution du territoire avec comme axes prioritaires : le maintien de la qualité du service public; la poursuite de l'effort d'investissement pour aménager et structurer le territoire, le déploiement d'actions en faveur du développement durable.

La ligne de gestion de la municipalité sera poursuivie : maintien des équilibres structurels, stabilité fiscale et désendettement.

Les équilibres financiers du budget 2020

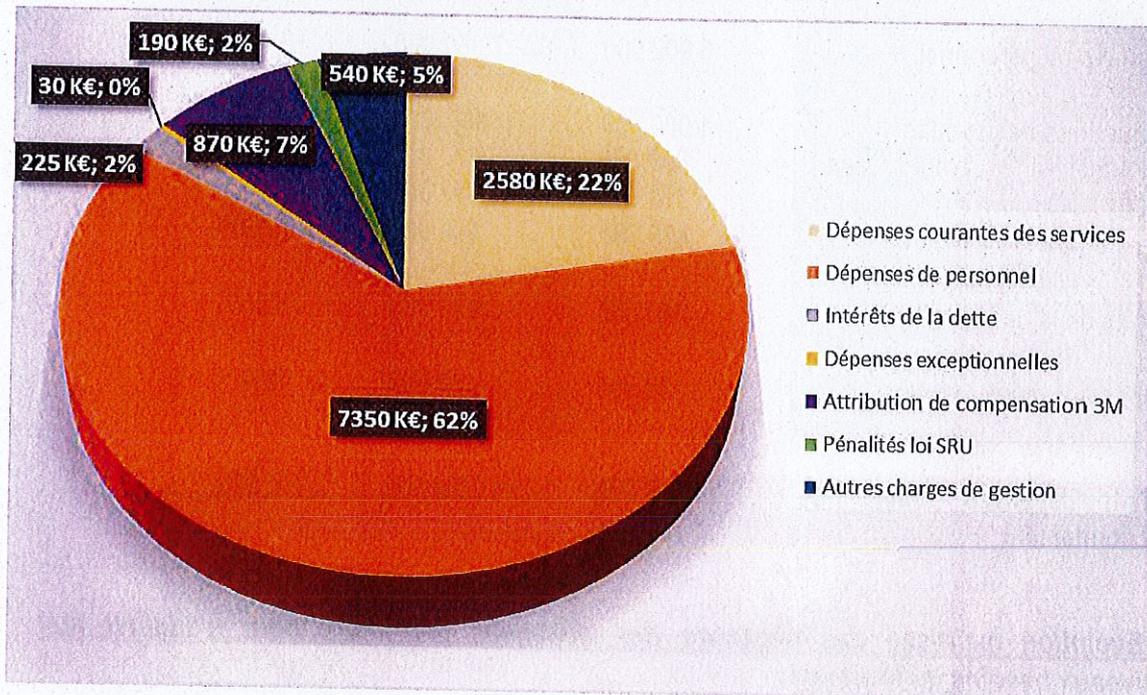
Le budget 2020 s'élève toutes sections confondues à 19 923 K€.

Le budget 2020 est présenté avec une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 14 410 K€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 14 410 K€
CHARGES GENERALES 2 580 K€	PRODUITS DES SERVICES 1 030 K€
CHARGES DE PERSONNEL 7 350 K€	IMPOTS ET TAXES 10 840 K€
ATTRIBUTION DE COMPENSATION 1 060 K€	DOTATIONS ET SUBVENTIONS 1 322 K€
AUTRES CHARGES COURANTES 540 K€	PRODUITS GESTION COURANTE 401 K€
FRAIS FINANCIERS 225 K€	AUTRES PRODUITS 310 K€
AUTRES CHARGES 30 K€	RESULTAT REPORTE 200 K€
OPERATIONS D'ORDRE : 257 K€	OPERATIONS D'ORDRE : 307 K€ dont travaux en régie : 50 K€
AUTOFINANCEMENT 2 368 K€	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 5 513 K€	RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 513 K€
REMBOURSEMENT DETTE 535 K€	AUTOFINANCEMENT 2 368 K€
DEPENSES EQUIPEMENT 2 437 K€	DOTATIONS ET RESERVES 2 294 K€
RAR 2019 : 473 K€	SUBVENTIONS 100 K€
DEFICIT REPORTE 1 649 K€	RAR 2019 : 382 K€
OPERATIONS D'ORDRE : 419 K€ Dont travaux en régie : 50 K€	OPERATIONS D'ORDRE : 369 K€

Présentation de la section de fonctionnement

Présentation des dépenses réelles de fonctionnement 2020



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 11 785 000 € soit + 4,96 % par rapport au budget 2019.

L'évolution globale des dépenses est principalement liée à l'adaptation des services publics municipaux aux besoins d'une ville en essor démographique.

La répartition par masse des dépenses de fonctionnement est largement identique à celle du budget précédent ; les dépenses de fonctionnement étant par nature difficilement compressibles (fluides, maintenance et entretien des bâtiments, rémunérations du personnel, contributions obligatoires, ...).

Les principales évolutions des dépenses réelles de fonctionnement 2020

Dépenses par chapitre budgétaire	BP 2019	BP 2020	Variation en %
Dépenses courantes des services	2 500 000	2 580 000	+3,20 %
Dépenses de personnel	6 902 000	7 350 000	+6,49%
Atténuations de produits	1 080 000	1 060 000	- 1,85%
<i>Dont Attribution de compensation</i>	890 000	870 000	
<i>Dont pénalité loi SRU</i>	190 000	190 000	
Autres charges de gestion	475 760	540 000	+ 13,50%
<i>Dont subventions aux associations</i>			
Intérêts de la dette	240 000	225 000	- 6,25%
Dépenses exceptionnelles	30 000	30 000	0%
TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	11 227 760	11 785 000	+ 4,96%

1/ Evolution maîtrisée des dépenses des dépenses courantes pour s'adapter aux nouveaux besoins du territoire

Les charges courantes d'activité des services évolueront de 3,20% par rapport aux budgets précédents.

Cette évolution s'explique par l'intégration dans le budget 2020 de nouvelles dépenses:

- dépenses liées aux nouveaux bâtiments communaux (Granges et groupe scolaire Jean d'Ormesson) et à l'augmentation des coûts des fluides : + 55 K€
- dépenses liées à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés : ateliers, périscolaires, repas, fournitures pédagogiques, transports: + 40 K€
- dépenses liées à l'entretien des espaces publics, à la propreté et aux nouvelles aire de jeux : + 40 K€

Ces nouvelles dépenses seront toutefois contrebalancées par la reprise en régie du ménage des sites de la mairie et du chai du Terral : 50 K€.

L'évolution démographique du territoire rend nécessaire cette évolution des dépenses pour maintenir la qualité du service public rendu aux védasiens.

Malgré cette évolution des dépenses de gestion, les services municipaux restent mobilisés pour assurer une gestion optimale de leur budget et rechercher les sources d'économies possibles.

2/ Evolution nécessaire des dépenses de personnel pour maintenir la qualité du service public

Les charges de personnel évolueront en 2020 de 6.49% par rapport à 2019 soit + 448 K€.

Cette augmentation significative des charges de personnel est principalement liée à l'impact des recrutements intervenus en cours d'année 2019 et des recrutements à venir en 2020.

Ces recrutements et l'adaptation des services qui en découle sont incontournables pour maintenir la qualité du service public, ainsi que les conditions de travail des agents.

En 2019, la ville a réalisé 16 nouveaux recrutements pour répondre aux besoins de service public ; en 2020, cet effort se poursuivra avec des recrutements principalement dans le secteur enfance /jeunesse.

Un chargé de mission développement durable viendra également renforcer les effectifs de la ville afin de structurer les actions menées.

Afin d'assurer en régie le ménage des bâtiments mairie et chai du Terral, 3 agents seront recrutés représentant 1,2 équivalent temps plein.

Détail des évolutions budgétaires de la masse salariale par rapport au budget 2019 :

Impact recrutements 2019 :	+ 250 K€
<i>(3 ETP animateurs, 3 agents d'entretien, 2 ASEM, chargé de communication, adjoint services techniques, 2 policiers, 1 ASVP, 2 agents propreté, agent CNI/passeport)</i>	
Recrutements 2020	+ 140 K€
<i>(0.9 ETP ménage mairie, 0,3 ETP ménage chai, 1 chargée de mission EDD, 1 ATSEM, 1 agent d'entretien école, 1,5 ETP animateur)</i>	
Avancements de carrière	+ 30 K€
Evolutions légales (SMIC, PPCR)	+ 12 K€
Assurance du personnel	+ 16 K€
TOTAL	+ 448 K€

3/ Légère diminution des reversements de fiscalité

L'attribution de compensation reversée par la ville à la métropole sera en baisse de 20 K€ en raison de l'arrivée à échéance d'emprunts de voirie qui avaient été transférés lorsque la compétence voirie est devenue métropolitaine.

La pénalité loi SRU due par la collectivité sera identique en 2020 par rapport à 2019 pour un montant de 190 K€ et ce, malgré l'augmentation du nombre de logements sociaux (+ 80 logements en 2019).

4/ Augmentation des autres charges de gestion en lien avec l'évolution du territoire

Les subventions et les contributions obligatoires évolueront de 13,5% par rapport à 2019.

Les principales évolutions concerneront :

- Les subventions aux associations pour accompagner le développement du tissu associatif local : + 20 K€ soit un montant total de 135 K€.

- la participation au CCAS sera réajustée afin de maintenir les actions sociales menées et permettre l'acquisition d'un logiciel métier : + 15 K€

- les crédits prévisionnels pour les indemnités des élus ont été augmentés pour correspondre aux indemnités d'une commune de + 10 000 habitants : + 20K€

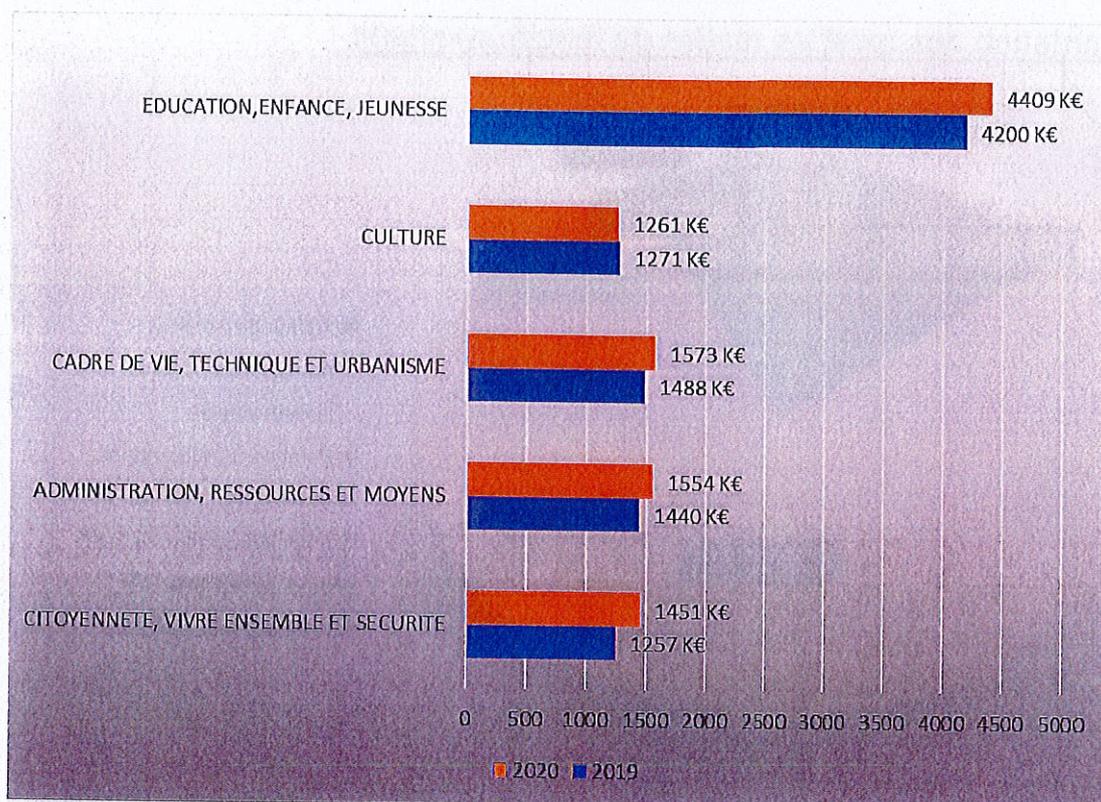
5/ Des charges financières en baisse, conséquence du désendettement de la collectivité

Les charges financières s'élèveront à 225 K€ soit – 15 K€ par rapport à 2019.

Les intérêts d'emprunt seront moins élevés en raison de l'arrivée à échéance de deux emprunts fin 2019 (*emprunt relatif à la médiathèque et aux investissements 2004*).

III/ Présentation des dépenses de fonctionnement par pôle d'activité ***(charges courantes + charges de personnel + autres charges de gestion)***

La répartition des dépenses de fonctionnement par pôle illustre la priorité de la ville en matière de politique éducative ; mis à part la culture dont les dépenses restent stables, les moyens affectés à l'ensemble des pôles d'activité évoluent à la hausse en 2020.



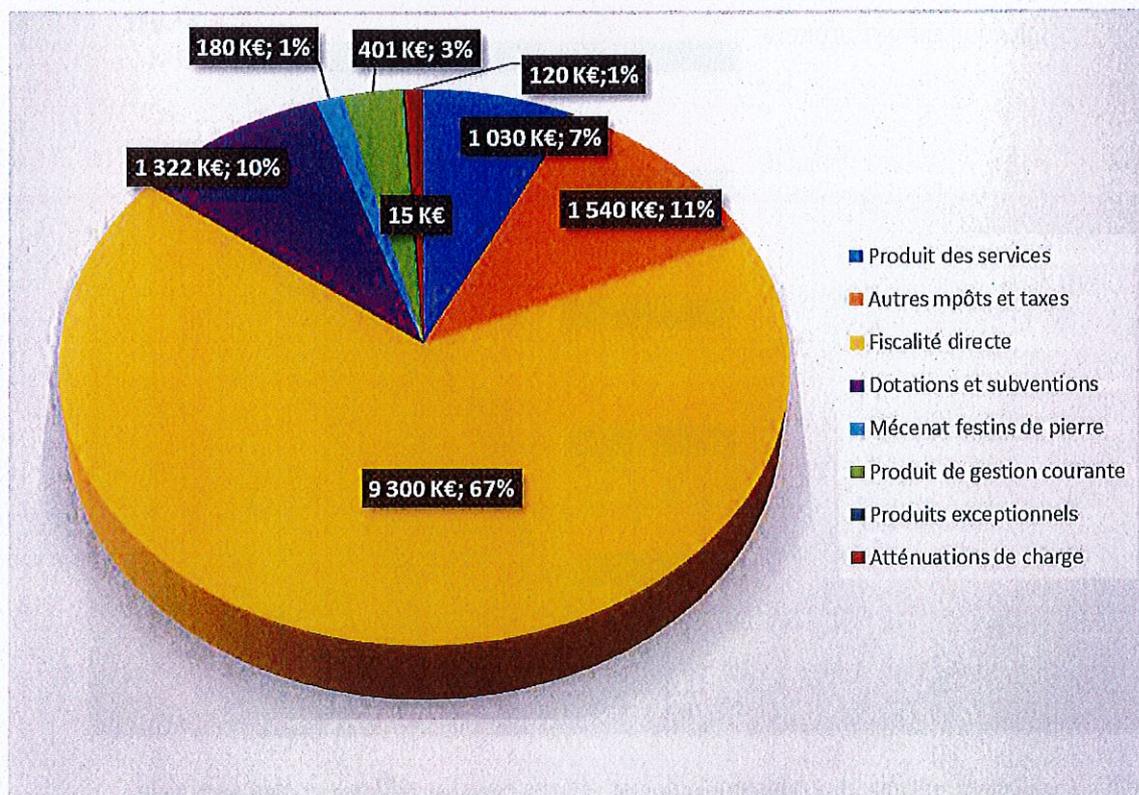
En 2020, la collectivité maintiendra l'ensemble de ses actions dans les différents pôles sectoriels.

Le niveau de service public sera maintenu qualitativement et quantitativement avec une adaptation des moyens pour répondre aux besoins des usagers.

L'évolution des dépenses dans les pôles enfance/jeunesse, citoyenneté/sécurité et administration correspondent essentiellement à une augmentation des moyens humains.

Dans le pôle cadre de vie/technique, l'évolution des dépenses concerne la structuration des actions en matière de développement durable, ainsi que l'augmentation des crédits pour l'entretien des bâtiments, la propreté et les espaces verts.

II / Présentation des recettes réelles de fonctionnement



Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 13 902 K€.
La variation des recettes réelles est de + 3,77% par rapport au budget 2019.

Les principales évolutions des recettes réelles de fonctionnement

Recettes par chapitre budgétaire	BP 2019	BP 2020	Variation en %
Produits des services	1 009 000	1 030 000	+2,08%
<i>Dont régie de recettes</i>	980 000	1 000 000	
Impôts et taxes	10 423 000	10 840 000	+4,00%
<i>Dont fiscalité directe</i>	9 000 000	9 300 000	
Dotations et participations	1 280 000	1 321 900	+ 3,27%
Autres produits de gestion courante (locations salles, loyers)	370 000	400 900	+ 8,35%
Atténuations de charges (remboursement frais de personnel)	100 000	120 000	+ 20%
Produits exceptionnels	215 000	190 000	-11,06 %
<i>Dont festin de pierre</i>	200 000	180 000	
TOTAL recettes réelles de fonctionnement	13 397 000	13 902 800	+ 3,77%

1/ Augmentation des produits issus de la régie

Le montant de ce chapitre budgétaire est en augmentation par rapport au budget 2019 soit +2,08%.

Les produits de chaque service auront une évolution différenciée et généreront une recette prévisionnelle de 1 000 000 K€ en 2020 :

- augmentation des produits issus des services culturels et notamment du chai du Terral (+ 9 K€)
- augmentation des produits du service d'accueil de loisirs (+ 10 K€)
- diminution des produits de la crèche familiale et collective (-14 K€)
- augmentation des produits des services périscolaires et cantine (+15 K€).

2/ Maintien de la dynamique fiscale du territoire

La prévision d'évolution est estimée à + 4,00% par rapport au budget précédent.

La fiscalité directe représente la recette fiscale principale avec une prévision de 9 300 K€ pour 2020.

Les bases fiscales prévisionnelles n'étant pas encore connues, la collectivité a retenu l'hypothèse d'évolution suivante :

- évolution des bases cadastrales prévue par l'Etat de 0,9% pour 2020.
- évolution physique des bases conforme à la variation des 3 dernières années soit 5,5% pour la taxe d'habitation et 1,70% pour la taxe foncière bâtie.

Concernant les taux fiscaux, la collectivité en maintiendra la stabilité à l'instar des années précédentes soit :

Taxe d'habitation :	14,11%
Taxe foncier bâti :	24,10%
Taxe foncier non bâti :	96,14%

La dynamique du produit fiscal direct est ainsi évaluée à + 300 K€ par rapport à 2019.

Les autres recettes fiscales évolueront comme suit :

- Stabilité de la taxe sur la publicité extérieure (275 K€), de la taxe sur les pylônes (88 K€) et de la taxe sur l'électricité (355 K€)
- Augmentation des droits de mutation (+ 130 K€) / augmentation liée à la dynamique des ventes immobilières sur la commune.

3/ Des dotations et participations en augmentation

Ce chapitre enregistrera une évolution par rapport à 2019 de +3,27%.

Les dotations de l'Etat seront en légère augmentation par rapport à la prévision budgétaire 2019 :

- dotation globale forfaitaire : - 15 K€ soit 25 K€
- dotation de solidarité rurale : + 5 K€ soit 115 K€
- compensations fiscales : + 20 K€ soit 225 K€
- dotations pour élections (mise sous pli) : + 6 K€

Le montant des dotations réelles n'est pas connu au moment du vote du budget.

les principales subventions de fonctionnement seront reconduites pour 2020 :

- les subventions de la CAF pour les structures enfance/jeunesse : + 20 K€ soit 870 K€

- les subventions à caractère culturel: 50 K€

4/ Les autres recettes de fonctionnement

La prévision budgétaire relative aux locations sera en augmentation de 8,3% soit + 30 K€ par rapport à 2019 en raison :

- de l'augmentation des locations des salles aux Granges

- de la réévaluation du loyer versé par l'Etat pour la gendarmerie (+ 15 K€)

Les remboursements sur charges de personnel ont été réévalués à 120 K€ soit + 20 K€ par rapport à 2019 compte tenu des arrêts longue maladie en cours.

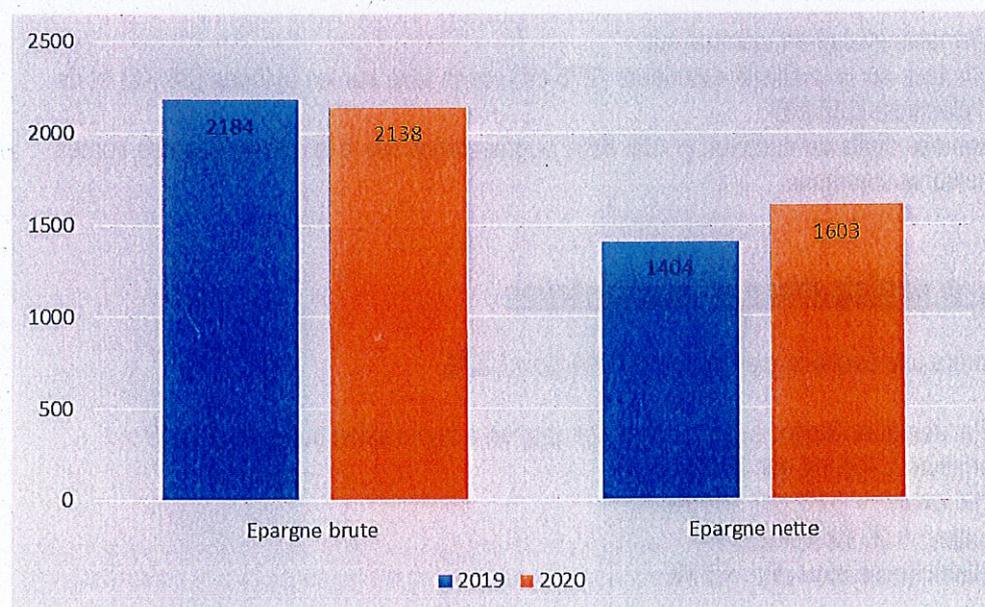
Le mécénat festins de pierre est budgété à hauteur de 180 K€ correspondant au montant des dépenses prévisionnelles du festival.

Ce montant est inscrit en recettes exceptionnelles conformément à la nomenclature comptable M14.

Le budget de fonctionnement permettra de dégager un autofinancement brut prévisionnel supérieur à 2 000 K€ ; très légèrement diminué par rapport à 2019 ; le taux d'épargne brute de la collectivité restera néanmoins supérieur à 15%, ce qui est un indicateur de bonne santé financière. (épargne brute / recettes de fonctionnement)

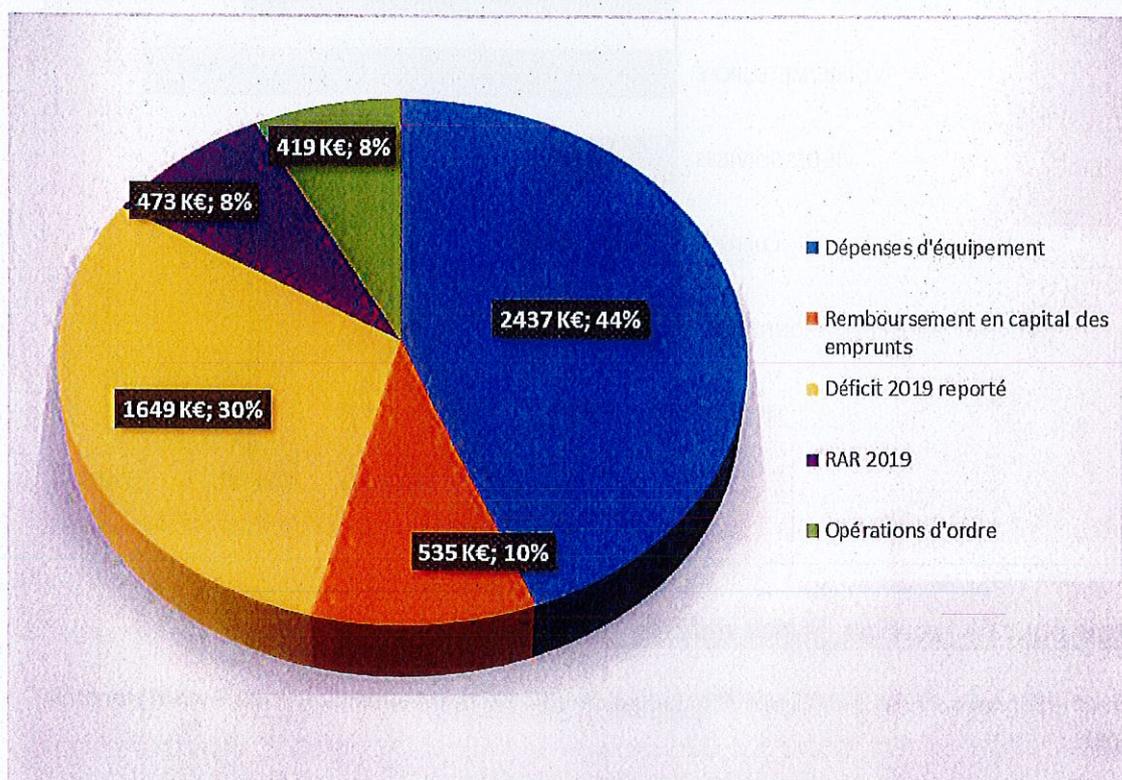
L'épargne nette prévisionnelle est en augmentation et se situera autour de 1 600 K€ soit + 200 K€ par rapport au budget 2019 en raison du désendettement de la ville.

Comparaison budget 2019 / budget 2020 en K€



Les dépenses d'investissement

Présentation des dépenses d'investissement 2020



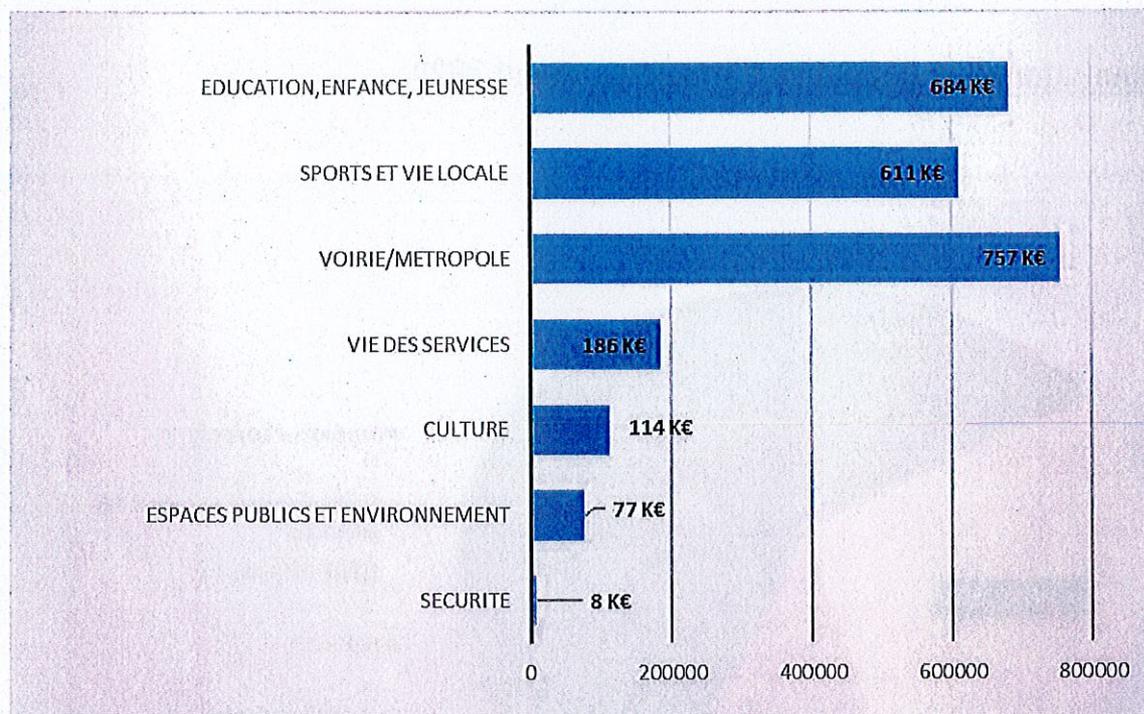
Pour 2020, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 5 513 K€.

Les dépenses d'équipement budgétées pour 2020 s'élèvent à 2 437 K€.

Conformément aux orientations budgétaires présentées, la ville poursuivra son effort d'investissement pour accompagner l'évolution de la ville.

Présentation détaillée des dépenses d'équipement communales

Le détail exhaustif des dépenses d'équipement est présenté en annexe.



1-1/ Agir pour l'éducation de nos enfants :

Le secteur enfance/jeunesse bénéficiera d'un budget de 684 K€ représentant 28% des investissements de l'année.

La PPI écoles

La ville engagera une première tranche de travaux dans le cadre de la PPI écoles pour un montant de 597 K€. Ces travaux concerneront principalement :

- | | |
|--|--------|
| - Cour école élémentaire Escholiers : déminéralisation partielle et plantations partielles | 50 K€ |
| - Cour maternelle Escholiers : déminéralisation partielle et plantations | 135 K€ |
| - Cour élémentaire René Cassin : déminéralisation totale, plantations et plateau sportif | 185 K€ |
| - Cour maternelle Louise Michel : plantations | 12 K€ |
| - Cour élémentaire Louise Michel : déminéralisation totale, sécurisation et plantations | 180 K€ |

Pour les bâtiments, l'école élémentaire des Escholiers a été repérée comme prioritaire (notamment à l'étage).

Pour 2020, un marché de maîtrise d'œuvre sera lancé pour la réalisation de travaux d'amélioration thermiques et de confort d'usage. Ces travaux interviendront fin 2020, début 2021.

Montant marché maîtrise d'œuvre 35 K€

Ces travaux s'inscriront dans un objectif d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de leur qualité environnementale.

La collectivité a travaillé avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé dans ces domaines afin de trouver des solutions innovantes, respectueuses de l'environnement et économiquement optimisées.

Les autres dépenses

La ville réalisera la réfection complète des salles de change de la crèche afin d'améliorer le confort des enfants et les conditions de travail des agents : 20 K€.

Les autres dépenses concerneront principalement des achats divers pour les écoles et les différentes structures enfance/jeunesse ainsi que des travaux divers dans les bâtiments scolaires.

1-2/ Agir pour le dynamisme de la vie locale

611 K€ seront investis en faveur des équipements sportifs et de loisirs sur la commune soit 25% des investissements 2020.

Le complexe salle polyvalente/halle gymnique

La ville consacrera 520 K€ à ce projet phare en 2020 ; ce montant correspond essentiellement aux différentes phases de maîtrise d'œuvre.

Le début des travaux est envisagé pour la fin de l'année 2020.

Cette opération se poursuivra sur les années 2021 et 2022 pour un coût total prévisionnel de 10 700 K€. Ce projet d'envergure pour le territoire védasien, sera réalisé selon des normes environnementales permettant un classement en tant que Bâtiment Durable Occitanie niveau Or.

Les autres dépenses

Divers investissements seront réalisés pour améliorer la sécurité des pratiques sportives ;

La réfection de la façade du gymnase la Combe sera réalisée pour un coût de 40 K€.

Le réseau d'arrosage du stade de rugby sera entièrement refait, en raison de fuites.

1-3/ Investir pour entretenir et valoriser les équipements culturels

La ville poursuivra les investissements en faveur des équipements culturels pour 114 K€.

65 K€ concerneront le chai du Terral : réfection de la scène, matériel technique, aménagement du hall....

Le domaine du Terral bénéficiera de travaux d'amélioration : réfection des façades, changement de menuiserie.

Une étude hydrogéologique sera également réalisée pour résoudre les problèmes d'humidité et d'infiltration dans certaines parties du domaine.

1-4/ Agir pour la valorisation des espaces publics et la préservation de l'environnement

Un budget 77 K€ sera consacré à différentes réalisations visant la valorisation de l'espace public et la préservation de l'environnement :

- L'acquisition de parcelles en zones naturelles (10 K€)
- la reprise partielle des allées du parc de la Peyrière (12 K€)
- l'acquisition de poubelles de tri dans différents lieux publics (6 K€)
- Un toilette sèche supplémentaire sera installé (10 K€)

Un forage sera réalisé sur l'espace Vidal afin d'alimenter en eau de captage, l'arrosage du stade de foot. (10 K€). Cet investissement permettra de réaliser des économies sur les consommations d'eau potable.

1-5/ Investir pour maintenir et améliorer les conditions de travail des agents municipaux

186 K€ seront budgétés pour renouveler ou développer les outils de travail des agents municipaux : matériels informatiques, techniques, véhicules, logiciels, mobiliers...

Un intranet sera créé en 2020 pour l'ensemble des agents municipaux afin de favoriser la communication interne et développer la convivialité et les échanges entre collègues.

2/ La réalisation d'aménagements publics et de voirie par Montpellier Méditerranée Métropole

La métropole réalisera d'importants travaux d'aménagement et de sécurisation des voies de circulation ainsi qu'un programme renforcé d'entretien de la voirie.

Ces investissements seront principalement financés par l'attribution de compensation annuelle versée par la commune à la Métropole.

Un fonds de concours abondera cette enveloppe annuelle d'un montant de 500 K€.

Les principaux travaux de voirie concernent :

- Quartier de la mairie (reprise des voies, sécurisation et enfouissement des réseaux)	540 K€
- Quartier Sigaliès (reprise des voies et sécurisation)	360 K€
- Rue la Chaussée (reprise voie, stationnement et éclairage public)	340 K€

Un programme d'entretien de la voirie renforcée pour un total de 500 K€

- Zac Rieucoulon (chaussée, création de trottoirs et stationnement)	165 K€
- Réaménagement de la rue des Escholiers (stationnement)	95 K€
- Rue de la Fermaude (trottoirs)	50 K€
- Quartier des Roudères (trottoirs)	50 K€
- Rue de la Coustaude (trottoirs et chaussée)	40 K€
- Travaux d'entretien de chaussées divers	100 K€

Les aménagements structurants

- L'Etat, en lien avec la Métropole et le Conseil Départemental, débutera les travaux de réalisation du **contournement ouest** fin 2020. Il s'agira de créer un dénivelé au rond-point Maurice Genevaux.
- Fin 2020, les travaux de création d'une voie reliant la Lauze à l'A709 devraient débuter ; ces travaux sont réalisés par la métropole.

3/ Le remboursement du capital de la dette

Le remboursement du capital de la dette représentera un montant de 535 K€ pour 2020 ; ce montant est en diminution de 32 % par rapport à 2019 (790 K€): soit - 255 K€.

L'annuité des emprunts 2020 s'élèvera à 760 K€ alors qu'elle était de 1 025 K€ en 2019.

Les trois emprunts arrivés à échéance en 2019 représentent un montant d'annuité en moins de 322 K€.

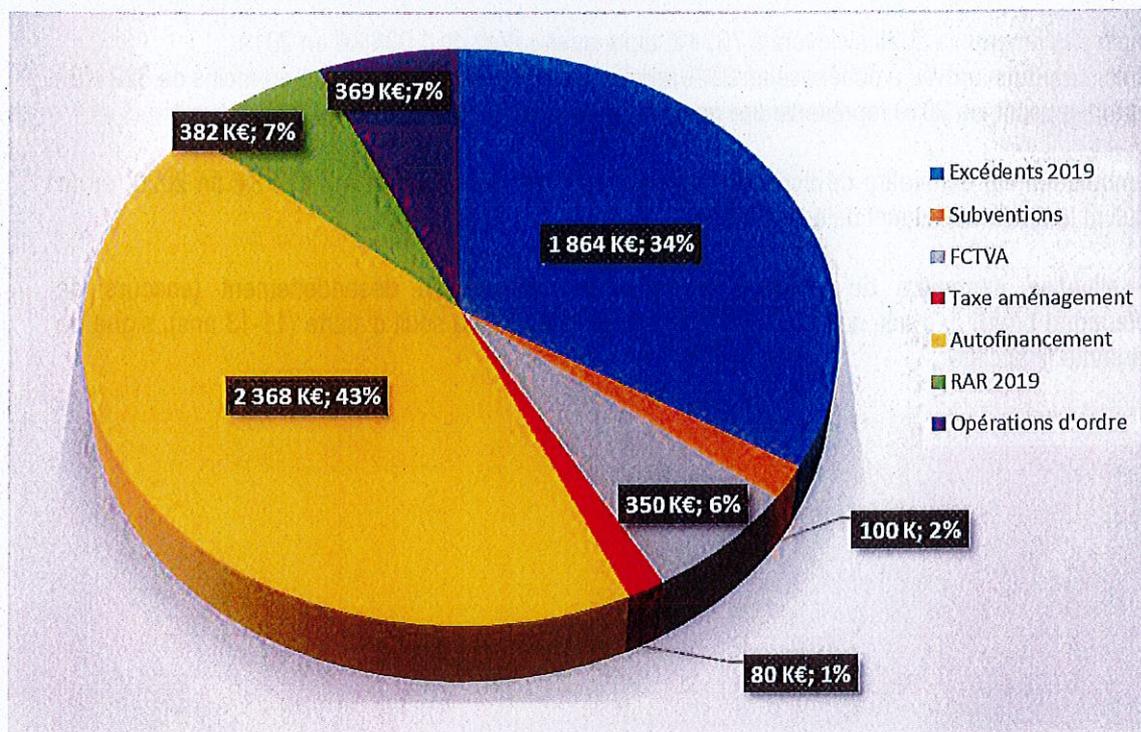
L'emprunt souscrit en 2019 représente une annuité en plus de 57 K€.

Ce remboursement permettra de diminuer l'encours de dette qui s'établira à 7 413 K€ fin 2020, et de poursuivre le désendettement de la commune.

Cette situation permettra de maintenir le ratio de capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) à 3 ans, soit un niveau largement inférieur au seuil d'alerte (11-13 ans), signe de bonne santé financière.

Les recettes d'investissement

Présentation des recettes d'investissement



La ville autofinancera la totalité des investissements 2020.

Différentes recettes viendront abonder les ressources propres de la collectivité.

Le fonds de compensation de la T.V.A.

Le montant de F.C.T.V.A est estimé à 350 K€ ; il correspond aux dépenses d'équipement réalisées en 2018. Le taux de compensation forfaitaire est fixé à 16,404 % appliqué aux dépenses éligibles à ce fonds.

La taxe d'aménagement

La ville perçoit chaque année 50% de la Taxe d'Aménagement encaissée par la Métropole pour la commune. La part de la taxe d'aménagement conservée par la Métropole est intégrée dans l'enveloppe de financement travaux de voirie réalisés sur la commune.

Ce reversement est estimé à 80 K€ pour 2020.

Les subventions

Le montant des subventions 2020 est estimé à 100 K€ ; des demandes de subvention vont être sollicités auprès du conseil départemental et de l'Agence de l'eau pour différents projets (PPI écoles, réfection gymnase de la Combe).

Les restes à réaliser 2019 correspondent en grande partie à des subventions qui vont être encaissées pour la salle des Granges (303 K€).

Conclusion

Le budget 2020 traduit la continuité de notre action au service des Védasiens.

Saint Jean de Védas est en bonne santé financière ; les équilibres financiers sont sains, nous poursuivons le désendettement de la ville et assurons ainsi des marges de manœuvre pour les projets structurants à venir, tout en maintenant la stabilité des taux fiscaux.

Saint Jean de Védas bénéficie d'un service public de qualité, rendu quotidiennement par des agents municipaux investis et aujourd'hui plus nombreux afin d'assurer la sécurité de tous, l'accueil des petits Védasiens et la qualité de notre cadre de vie.

Saint Jean de Védas se transforme et nous accompagnons ce changement par nos actions de service public et des investissements que nous souhaitons toujours plus respectueux de notre environnement.

Annexe

ANNEXE: DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2020 PAR SECTEUR

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Travaux PPI écoles	597 000
Investissements écoles	18 369
coupe pain Escholiers	2 650
meubler classe Ormesson (ouvertures)	5 000
chariots ménages (remplacement)	1 000
renouvellement mobilier écoles	3 000
chaises supplémentaires pour Jean d'Ormesson	1 050
Renouvellement tapis crèche	1 000
sièges auto crèche	600
réfrigérateur crèche	1 400
lits et matelas ALSH	2 200
réfrigérateur ALSH	400
chaises et appareil photos centre jeunesse	500
reprise écoulement eaux usées ALSH	2 000
sol souple escholiers maternelle (2ème partie)	9 600
acoustique couloir Louise Michel	2 900
réfection toiture coursive Louise Michel primaire	1 500
film occultant cassin maternelle (sécurité)	1 500
placard rangement ALSH	3 600
rideaux salle polyvalente cassin	2 500
placards salle polyvalente cassin	5 700
projet jardin dans cours Escholiers/ALP	1 000
réaménagement salles de change crèche	20 000
TOTAL	684 469

SECURITE

armes semi automatiques police	4 040
désembouage réseau chauffage gendarmerie	1 500
films occultants bureaux gendarmerie	2 200
TOTAL	7 740

SPORTS ET VIE LOCALE

salle polyvalente/halle gymnique	520 000
panneau affichage rugby	4 000
deux paires ballons rugby	2 545
clôture stade rugby (une partie)	1 500
réfection fosse gymnase la Combe (sécurité)	3 500
conteneur pour tir à l'arc	2 500

barreaudage/filets city parc	5 200
changement 2 buts de hand ball (sécurité)	3 534
réseau arrosage rugby (HS/réparations fréquentes/fuite)	14 700
réfection façade gymnase la Combe	40 000
éclairage détecteur présence vestiaire Etienne Vidal	1 700
garde-corps jardinière salle des Granges	3 000
éclairage détecteur présence maison asso	2 000
6 paires ballon Etienne Vidal	6 725
TOTAL	610 904

CULTURE

réfection du plateau de la scène	40 000
échafaudage pour travail en hauteur (sécurité)	5 000
technique lumière	15 000
aménagement/décoration hall	5 000
saxophone baryton	5 785
deux chaînes hifi	300
tables grises	1 000
Façades Chai du Terral	20 000
porte salle Ligerot Château terral	1 500
porte école musique étage	1 500
acoustique salle musique	3 000
étude hydrogéologique Terral	10 000
projet graff plots béton	5 500
TOTAL	113 585

VIE DES SERVICES

Intranet	15 000
Insertions Presse	4 000
Mobilier divers services	6 000
Matériel informatique	30 000
logiciel son chai du Terral	800
Photocopieur Escholiers	2 800
Photocopieur Cassin	2 800
Photocopieur scolaire	2 800
vidéoprojecteurs fixes mairie X2	2 000
vitrines panneaux affichage	2 000
caissons polybenne pour camion benne	6 000
Matériel autonome motoculture	6 000
Outillages autonome	1 500
matériel électroportatif	1 500
matériel plomberie	2 000
véhicule (camion festivités / camion bâti électrique)	2 000
	25 000

débroussailleuse autoportée	13 000
clim 3 bureaux communication et 1 CCAS	8 938
portail sectionnel services techniques	4 500
GBA béton (10)	2 000
achats divers prévention	1 000
barnums X 10	5 000
Extincteurs	1 000
Dépenses imprévues (remplacement matériel défectueux...)	40 000
TOTAL	185 638

ESPACES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

Plantations	3 000
plaques de rues	3 000
façade rue cimentée(coté église)	6 000
main courante presbytère	2 700
reprise allées cimetière Ortet ancien	14 000
reprise partielle des allées parc de la Peyrière	12 300
toilette sèche tir à l'arc	10 000
poubelles de tri	6 400
forage Etienne Vidal	10 000
réserves foncières	10 000
TOTAL	77 400

VORIE/METROPOLE

Attribution de compensation investissement	257 051
Fonds de concours voirie	500 000
TOTAL	757 051

TOTAL GENERAL	2 436 787
----------------------	------------------